

Reconstruisons notre Québec

La Feuille de route

Il me fait plaisir de présenter aux Québécois la Feuille de route du Parti Québécois pour reconstruire le Québec. Cette Feuille de route, nous la voulons simple et transparente, pour que chaque électeur puisse faire un choix éclairé lors de l'élection générale du 26 mars prochain.

Pour une équipe qui aspire à diriger le Québec, les enjeux sont multiples. La Feuille de route ne vise pas à répondre à tous les problèmes qui parsèment le paysage politique québécois. Elle constitue par contre le gage d'une approche permettant des solutions qui répondent aux besoins des Québécois. Des chantiers que nous entreprendrons ensemble. Des chantiers qui deviendront les priorités d'un prochain gouvernement du Parti Québécois.

Les Québécois s'attendent à de la clarté et à du courage de la part de leurs élus. À peine quelques mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Charest a rompu le lien de confiance avec la population. Les promesses brisées, le manque de courage et les mauvaises décisions ont été les marques de commerce de ce gouvernement. Jamais un gouvernement québécois n'aura autant déçu.

Il est primordial de restaurer la confiance des Québécois envers leurs élus. C'est pourquoi, comme formation politique, nous nous engageons à rendre compte à la population québécoise, une fois l'an, du suivi de réalisation de la Feuille de route, et ce, pour toute la durée du mandat d'un gouvernement du Parti Québécois.

Bien sûr, notre objectif fondamental est de réaliser la souveraineté nationale du Québec. Nous en réitérons ici la nécessité. Ce grand objectif, qui transcende tous les autres, permettra au Québec, nous en sommes profondément convaincus, de réaliser des progrès plus substantiels et plus rapides. Nous comptons en faire la démonstration durant la campagne électorale.

Notre projet de souveraineté, c'est aussi un pays à préparer. Nous avons identifié sept grands chantiers prioritaires: l'éducation, l'environnement, le développement économique, la santé, le développement des régions, la solidarité sociale et la saine gestion gouvernementale.

Le Québec a réalisé de grandes choses au cours de son histoire. Ce peuple, fier de ses origines, de sa langue et de sa culture, sait se prendre en main, comme l'ont éloquemment démontré les succès des 40 dernières années.

Aujourd'hui, le temps est venu d'aller plus loin. Les Québécois sont plus ouverts sur le monde et plus confiants qu'à tout autre moment de leur histoire. Il nous faut maintenant devenir plus instruits; plus riches économiquement comme socialement; plus justes et plus verts.

D'autres pays, souvent sans les fabuleuses ressources qui sont les nôtres, y sont parvenus. Il nous faut maintenant nous donner les moyens de nos ambitions pour y arriver nous aussi.

Le vrai pouvoir de notre développement social, économique et culturel réside dans le talent des familles de chez nous, et de nulle part ailleurs.

Prendre nos responsabilités: voilà un projet emballant pour le Québec.

Merci et bonne lecture!



André Boisclair
Chef du Parti Québécois

La Feuille de route	5
Journal de bord	5
Réaliser la souveraineté nationale du Québec	6
Le fondement de notre engagement politique	6
Une culture et une identité pour le pays	7
Décentraliser l'État d'un Québec souverain	8
Un cadre législatif et administratif	8
La consultation sur le pays	8
La naissance du pays	9
Les sept grands chantiers	10
La réussite en éducation pour tous	10
Une société du savoir	10
L'éducation dès la petite enfance	10
Pour une meilleure école secondaire	10
Un soutien accru au travail des enseignants	11
L'école citoyenne	11
La concurrence de la matière grise	11
Environnement: de la parole aux actes	12
Il est urgent d'agir	12
La révolution verte dans les transports	12
De l'énergie pour un développement durable	13
Mettre à jour notre réglementation	13
Qualité de l'air: une priorité négligée	14
Des ressources naturelles à protéger	14
Redresser notre économie de façon durable	15
Le Québec en panne	15
Cap sur la productivité	16
Une gestion responsable des finances publiques	16
L'accès aux soins de santé, où que l'on soit	17
S'adapter aux besoins des Québécois	17
D'abord, réduire l'attente	17
Soigner les gens à domicile	17
Faciliter l'accès aux soins de santé, partout au Québec	18
Mieux vaut prévenir	18
Des services sociaux plus efficaces	19
Une meilleure santé et une sécurité accrue pour les travailleurs	19
Des régions avec des moyens pour se prendre en main	19
De l'oxygène pour les régions	19
Pour un sain développement de notre agriculture	20
Assurer l'avenir de nos forêts	21
Pour plus de solidarité entre nous	21
Une valeur québécoise	21
Les familles d'abord	22
Les Québécoises et l'action communautaire	22
Pour que l'affaire Norbourg ne se répète pas	22
Plus d'équité pour les bénéficiaires de l'aide sociale	23
Mieux soutenir les proches de victimes	23
Pour une administration publique saine	23
Une obligation de transparence et d'intégrité	23
Un État rassembleur	24
Annexe: impact budgétaire	

La Feuille de route

Le premier objectif de la Feuille de route du Parti Québécois est de faire en sorte que les électeurs du Québec puissent faire des choix libres et éclairés sur nos propositions lors de l'élection du 26 mars. Nous voulons restaurer la confiance des Québécois et leur garantir que leurs choix ne seront pas trompés après l'élection, comme ce fut le cas avec les libéraux de Jean Charest en 2003. Des engagements précis découleront des sept grands chantiers de la Feuille de route et viendront compléter celle-ci durant la campagne électorale. Tous les engagements de la Feuille de route seront réalisés à l'intérieur d'un mandat de cinq ans, sauf quand spécifié autrement. Les sommes consacrées aux différents engagements vont au-delà des coûts de système : il s'agit bien d'« argent neuf » pour le développement du Québec.

Journal de bord

La Feuille de route sera accompagnée d'un Journal de bord qui assurera le suivi des réalisations de l'agenda référendaire et des sept grands chantiers. Le Journal de bord relèvera directement du premier ministre. Les élus du Parti Québécois seront ainsi redevables à la population québécoise par le truchement d'une reddition de comptes formelle une fois l'an, et non seulement à la fin du mandat. Tout contretemps devra alors être justifié et faire l'objet de mesures correctives à court terme. La réalisation de la Feuille de route devra également respecter un cadre financier clair, précis, réaliste et transparent.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- rendra compte formellement à la population québécoise du degré d'avancement de l'agenda référendaire et des sept grands chantiers de la Feuille de route à chaque année de son mandat;
- permettra aux citoyens québécois de suivre la réalisation de la Feuille de route en continu sur un site web interactif;
- créera au sein du Conseil exécutif une Unité de suivi du premier ministre, qui aura pour principales fonctions d'assurer la réalisation des éléments de la Feuille de route; d'identifier les obstacles à leur réalisation et les moyens à prendre pour les surmonter; et d'identifier les pratiques exemplaires en termes de gestion de projets.

Réaliser la souveraineté nationale du Québec

Le fondement de notre engagement politique

Bien que les quatre mandats gouvernementaux du Parti Québécois ont amplement prouvé que notre parti avait la capacité de bien gérer la province de Québec (Loi 101, financement des partis politiques, santé et sécurité au travail, ministère de l'Environnement, protection du territoire agricole, assurance-automobile, virage technologique, régime d'épargne-action, crédits d'impôt R&D, CPE à cinq dollars, déficit zéro, équité salariale, assurance-médicament, etc.), nous n'avons jamais perdu de vue la raison fondamentale de l'existence même de notre parti : faire du Québec un pays.

Il y a 25 ans cette année, les règles du jeu de la fédération canadienne ont changé radicalement avec le rapatriement unilatéral de la Constitution. L'Assemblée nationale du Québec s'y était vigoureusement opposée, avec l'accord du Parti libéral de Claude Ryan. Quelques tentatives ont été faites par le gouvernement de Robert Bourassa pour réparer l'outrage de 1982, mais sans succès. Une consultation populaire sur la souveraineté a été organisée par le gouvernement de Jacques Parizeau en 1995. Le Oui a perdu par des poussières, dans des circonstances douteuses. Aujourd'hui, plus rien. Le gouvernement de Jean Charest a baissé les bras dans le dossier de la défense des intérêts supérieurs du peuple québécois. Pas le moindre projet de réforme constitutionnelle n'est proposé aux Québécois. C'est le triomphe de la résignation. L'Action démocratique de Mario Dumont, quant à elle, propose de vagues réformes de nos relations avec Ottawa dont personne ne veut entendre parler au Canada anglais.

L'automne dernier, le Parlement du Canada est sorti du déni et a reconnu l'existence de la nation québécoise. Cette nation, pour s'assumer pleinement, doit aller plus loin. Il n'est pas de plus belle et de plus fondamentale raison de vouloir se donner un pays que la volonté de se donner, comme nation et comme individus responsables, un espace de liberté.

Liberté de définir nos priorités en fonction de nos objectifs et de nos valeurs. Liberté de nous exprimer en notre nom et selon nos convictions sur la scène internationale. Liberté de choisir nos partenaires politiques et commerciaux. Liberté de partager directement avec les autres pays nos aspirations de paix et de développement durable. Liberté de se donner les institutions et les systèmes de gouvernance qui correspondent à nos manières. Liberté de se reconnaître et d'investir sans retenue dans une histoire commune à tous ceux et celles qui auront fait le Québec et qui en seront aussi les fondateurs. Liberté de se reconnaître une langue et une culture spécifique, et de les renforcer sans les obstacles d'une constitution que nous n'avons jamais signée. Liberté de gérer nos institutions culturelles, juridiques et économiques. En somme, liberté de construire une société en cohérence avec nos valeurs et nos idéaux. Cette liberté nous a été chèrement et laborieusement acquise aux cours des quatre derniers siècles; il faut la prendre à bras-le-corps, sans amertume, sereinement et sans hésitation.

S'assumer comme nation, assumer ses responsabilités, assumer son identité, c'est se donner un pays qui a du sens pour le monde.

Comme à chacune des campagnes électorales auxquelles le Parti Québécois a participé depuis sa création, nous proposons aux Québécois un gouvernement responsable et qui, en toutes circonstances, fera face à ses obligations. Comme nous l'avons toujours fait également, nous leur proposons ce projet qui se situe au cœur de notre action politique depuis le premier jour : celui de la pleine prise en charge de notre destin national. Ces deux objectifs, loin de se contredire, se complètent parfaitement. Nous sommes par ailleurs profondément convaincus que l'État d'un Québec souverain sera meilleur et plus efficace que celui d'une province canadienne.

Le Québec est une nation qui a les moyens de ses ambitions, et un gouvernement du Parti Québécois est résolu à tenir une consultation populaire sur la souveraineté le plus tôt possible durant son premier mandat.

Pour notre plein épanouissement national et identitaire, nous proposons aux Québécois de faire du Québec un pays.

Une culture et une identité pour le pays

Quelle que soit leur option constitutionnelle, les Québécois sont attachés à leur identité nationale. Et pour cause ! Les succès culturels du Cirque du Soleil, de Robert Lepage, de Céline Dion, de Marc-André Hamelin, de Denys Arcand, d'Arcade Fire et d'une multitude d'autres sont une source de fierté et de rayonnement international pour notre peuple. La créativité québécoise est unique au monde, tant par sa qualité que par l'ampleur relative de sa production. Nous n'en serions toutefois pas là sans le soutien financier des autorités publiques. Cette culture dont nous sommes tous si fiers incarne notre identité nationale. Sans cette identité bien affirmée, le projet de pays perdrait de son sens. Même si, pour nous, la meilleure façon de protéger la différence québécoise demeure la souveraineté, le développement de notre culture nationale n'est assujéti à aucune condition préalable.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- fera de la culture nationale une priorité dans la définition, le développement et la promotion de l'identité québécoise, ici comme à l'étranger ;
- fera des institutions scolaires des lieux d'éducation à la culture, aux arts et aux lettres, et favorisera la fréquentation des arts de la scène, notamment en modifiant la *Loi sur le ministère de l'Éducation* ;
- favorisera la création québécoise, notamment en augmentant les budgets alloués au soutien des arts et de la culture ;
- fera une promotion plus vigoureuse de la langue française au Québec ;
- favorisera les habitudes de lecture auprès des jeunes des écoles primaires et secondaires du Québec ;
- verra à promouvoir et à assurer le respect sur son territoire de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, notamment en faisant adopter une loi de mise en œuvre de la convention ;
- soutiendra de façon spécifique la commercialisation des produits culturels québécois dans le monde ;
- convoquera des États généraux sur la politique nationale de la culture d'un Québec souverain.

Décentraliser l'État d'un Québec souverain

Réaliser la souveraineté du Québec, c'est aussi redéfinir l'État du Québec. Le Parti Québécois s'engage à préparer la décentralisation de l'État québécois avant la tenue de la consultation populaire sur la souveraineté. En plus des efforts de décentralisation précisés à la page 9, le Parti Québécois souhaite proposer un nouveau pacte entre l'État du Québec et les régions, afin de leur confier plus de pouvoirs, plus de responsabilités et plus de ressources dans un Québec souverain. Les régions du Québec seront ainsi les premières à bénéficier du nouvel État du Québec.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- proposera, avant la tenue de la consultation populaire sur la souveraineté, un pacte avec les régions du Québec portant sur une décentralisation de l'État d'un Québec souverain.

Un cadre législatif et administratif

Il appartient au peuple québécois de décider de son destin collectif. *La Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, ainsi que plusieurs motions de notre Assemblée nationale, sont venues rappeler les contours de ce droit des Québécois à disposer d'eux-mêmes. La transition du statut de province à celui de pays doit passer par la mise en place du cadre législatif et administratif du pays. Cette transition doit se faire dans la transparence et de façon ordonnée. Elle doit permettre aux citoyens de connaître les moyens que le gouvernement compte prendre pour assurer le maintien de leurs droits fondamentaux et la continuité de leurs institutions politiques et juridiques.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- adoptera le cadre législatif du pays, dont une constitution initiale du Québec ainsi que des lois fondamentales destinées à assurer la continuité des institutions politiques et juridiques;
- prévoira des dispositions relatives à la citoyenneté et garantira la continuité des transferts fédéraux versés aux citoyens québécois;
- adoptera un énoncé de politique présentant les grands axes d'une politique d'affaires étrangères d'un Québec souverain.

La consultation sur le pays

Le processus d'accession du Québec au statut de pays doit être un exercice sans précédent de démocratie participative. Le *Forum du pays* que nous mettrons en place sera un lieu d'échange où les citoyens pourront s'exprimer sur le projet de pays. Le processus d'accession du Québec au statut de pays doit également comprendre une consultation organisée en conformité avec la *Loi sur la consultation populaire*.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- instituera le *Forum du pays* avec des sections dans les 17 régions du Québec;
- soumettra la question qui fera l'objet de la consultation populaire pour adoption à l'Assemblée nationale du Québec;
- s'assurera que la consultation populaire fasse l'objet d'une observation internationale, afin de garantir la transparence, la légalité et la légitimité du processus et de la consultation;
- amendera la *Loi sur la consultation populaire* de façon à protéger la démocratie québécoise en empêchant la répétition des irrégularités commises par le camp du Non en 1995.

La naissance du pays

Le vote des Québécois en faveur de l'accession du Québec à la souveraineté obligera l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec à poser des gestes visant à faire accéder de façon ordonnée le Québec au statut de pays.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- dès une victoire du Oui au terme de la consultation populaire sur le projet de pays, fera adopter par l'Assemblée nationale une motion pour reconnaître le résultat de la consultation populaire;
- procédera à une transition ordonnée vers la souveraineté juridique et politique;
- fera adopter par l'Assemblée nationale une *Proclamation d'indépendance du Québec* au terme d'une période de négociation d'au plus d'un an avec le gouvernement canadien;
- préparera la reconnaissance internationale d'un Québec souverain.

Les sept grands chantiers

La réussite en éducation pour tous

Une société du savoir

Un gouvernement du Parti Québécois fera de l'éducation une priorité nationale. Investir massivement dans ce secteur structurant de notre société est le geste le plus équitable que nous puissions poser envers nos familles et les générations futures. C'est aussi le meilleur placement qu'une société puisse faire. Depuis les années 1960, nous avons fait d'énormes progrès dans ce domaine. Il est maintenant temps de passer à un autre échelon. La social-démocratie québécoise fera de la réussite scolaire pour tous, et dès la petite enfance, la pierre angulaire de notre action sociale.

L'éducation, c'est aussi la prévention. Des jeunes éduqués et qui s'accrochent à l'école, cela représente des habitudes de vie plus saines, des familles en meilleure santé, plus riches et mieux préparées à relever les défis du 21^e siècle. L'État doit s'assurer que malgré les conditions économiques ou géographiques, chaque jeune Québécois aura droit à la même chance de développer son plein potentiel. C'est la seule façon de relever le défi de l'économie du savoir.

L'éducation dès la petite enfance

Un gouvernement du Parti Québécois s'assurera qu'une éducation nationale de qualité soit accessible à tout citoyen, de la petite enfance aux études postsecondaires, en passant par l'éducation des adultes. Dans cette logique, accroître l'accès aux centres de la petite enfance (CPE) à un plus grand nombre de jeunes enfants fait partie intégrante du projet éducatif québécois.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- créera d'ici 2010, 20 000 places supplémentaires dans les CPE, au tarif de sept dollars par jour;
- maintiendra le tarif quotidien de sept dollars dans les CPE.

Pour une meilleure école secondaire

La meilleure école pour nos garçons et nos filles est celle où la persévérance et la réussite sont au rendez-vous. L'encadrement, la qualité de l'enseignement, la sécurité de nos enfants sont les éléments qui permettent cette réussite. Nos efforts en éducation visent d'abord à atteindre ce grand objectif d'une école secondaire qui réussit.

La priorité de notre Feuille de route en éducation, c'est de créer la meilleure école secondaire qui soit.
--

Un gouvernement du Parti Québécois :

- investira 450 millions de dollars dans la réussite scolaire;
- donnera accès aux écoles de 8 heures à 17 heures, pour inclure davantage d'aide aux devoirs, de sport et d'activités parascolaires;
- diminuera d'au moins 10 % la taille des classes vers la fin du primaire et au début du secondaire dans les milieux défavorisés;
- embauchera 1 500 spécialistes pour les enfants présentant des difficultés d'apprentissage;
- constituera un Fonds national de réussite scolaire;
- s'assurera que chaque élève et ses parents puissent compter sur les conseils et l'encadrement d'un tuteur dès le premier cycle du secondaire;

- encouragera la lutte au harcèlement, à l'intimidation, au harcèlement et à la violence à l'école ;
- visera à augmenter sensiblement la diplomation en formation professionnelle, notamment en s'adaptant aux réalités des régions ;
- investira 750 millions de dollars de plus dans l'entretien et l'amélioration des écoles primaires et secondaires.

Un soutien accru au travail des enseignants

La société québécoise a beaucoup demandé aux enseignants au cours des dernières années. L'école est devenue un milieu de travail plus exigeant pour le personnel enseignant, à qui on demande d'intégrer de plus en plus d'enfants en difficulté dans les classes régulières, de travailler en équipe et de s'engager dans des projets spéciaux en dehors de son horaire régulier de travail. Il faut ajouter à cela le manque d'enseignants spécialisés et le rajeunissement du personnel. Le taux d'épuisement professionnel est très élevé chez les enseignants. Il faut mieux soutenir ces personnes qui ont pour mission de former des citoyens compétents et responsables, et revaloriser la profession d'enseignant.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- embauchera 250 conseillers pédagogiques auprès des enseignants et favorisera le mentorat de jeunes professeurs ;
- assurera aux enseignants plus de temps de formation et de perfectionnement.

L'école citoyenne

L'école est un puissant outil de socialisation pour nos enfants. C'est notamment par elle que transitent les valeurs qui façonnent leur avenir comme citoyens. Le Parti Québécois propose une école menant à l'autonomie responsable de chaque élève, une école ouverte sur le monde où l'élève apprend à être soucieux du bien-être de son voisin et de son monde. En même temps, nous devons renforcer l'école comme lieu de transmission et de rencontre des cultures dans une société fière de son héritage. L'école québécoise doit permettre à tous les membres de la famille, y compris les nouveau-arrivés, de participer activement à notre réussite collective.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- s'assurera que tous les élèves québécois ont accès à un programme d'enseignement de l'histoire qui tienne compte de tous les événements marquants de notre histoire nationale ;
- favorisera la promotion scolaire de la culture, de l'identité et des valeurs québécoises (notamment l'égalité entre les hommes et les femmes, la langue, la laïcité de l'État et la protection de l'environnement) ;
- mettra fin aux écoles religieuses illégales et s'assurera que le programme du ministère de l'Éducation s'applique à tous les élèves québécois ;
- revitalisera les programmes de francisation pour les personnes issues de l'immigration et leurs parents ;
- s'assurera que les écoles privées fassent leur juste part dans la diplomation des élèves qui connaissent des difficultés d'apprentissage.

La concurrence de la matière grise

La consolidation et le développement de notre réseau collégial et universitaire deviennent impérieux dans une économie fondée sur le savoir et la productivité. Nos universités ont un urgent besoin de redressement budgétaire, sans quoi l'accessibilité et la qualité de l'enseignement seront gravement menacées. De plus, le développement, la vitalité culturelle et la prospérité de nos régions reposent en grande partie sur la présence dynamique de nos collèves. Enfin, la nécessité d'une formation tout au long de la vie s'impose comme un objectif incontournable, si nous voulons assurer aux individus et à la société la flexibilité indispensable à notre vitalité sociale et économique.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- investira 400 millions de dollars dans le financement des cégeps et des universités québécoises;
- maintiendra le gel des frais de scolarité;
- renforcera le soutien aux établissements d'éducation postsecondaire en régions, notamment au chapitre de la recherche et du développement;
- déploiera des mesures pour encourager davantage d'étudiants à poursuivre et à compléter des études universitaires de troisième cycle;
- mettra en œuvre une nouvelle politique pour favoriser la formation de la main-d'œuvre en situation d'emploi;
- soutiendra le développement des centres collégiaux de transfert technologique et favorisera son développement, d'abord dans les régions du Québec.

Environnement: de la parole aux actes

Il est urgent d'agir

Il y a maintenant plus de 30 ans que les enjeux environnementaux sont apparus dans le discours politique québécois. Beaucoup a été accompli depuis, notamment la création d'un ministère de l'Environnement en 1979, la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1978 et l'adoption de la Politique nationale de l'eau en 2002, toutes trois par un gouvernement du Parti Québécois. Cependant, avec l'avancée des connaissances scientifiques des dernières années, les enjeux se précisent et les défis sont encore plus urgents qu'on le croyait il y a seulement quelque temps. Les Québécois en sont bien conscients, et l'élection du 26 mars sera la première à réserver une place aussi importante à ces enjeux dans le débat électoral. Pour nous, au Parti Québécois, en matière d'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est plus que temps de passer de la parole aux actes.

La révolution verte dans les transports

Les Québécois appuient le protocole de Kyoto dans une proportion de 90 %. Et pour cause. Le Québec, avec sa prodigieuse capacité hydroélectrique et son potentiel éolien qui figure parmi les plus importants au monde, jouit d'un avantage unique au monde sur le plan de l'énergie propre et renouvelable. Les objectifs québécois de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent être atteints. Or, il est devenu évident que le Plan vert des libéraux ne permettra pas d'atteindre les objectifs de Kyoto d'ici 2012. Nous devons donc faire plus.

Les produits pétroliers représentent encore une part importante de notre consommation totale d'énergie, soit près de 42 %, les transports accaparant à eux seuls près des deux tiers de toute notre consommation pétrolière. Non seulement les transports sont responsables d'une bonne partie des émissions de GES, mais ils contribuent directement à la pollution atmosphérique. Tant par nécessité sociale et économique que par obligation de freiner les changements climatiques, il faut donc rapidement entreprendre la mise en œuvre d'un vaste programme visant la réduction de notre consommation de produits pétroliers et leur remplacement par des sources d'énergie propres.

Notre première priorité en environnement sera donc de susciter une véritable révolution verte dans les transports au Québec.
--

Un gouvernement du Parti Québécois :

- adoptera une *Loi sur les changements climatiques* avec des cibles précises;
- favorisera la création d'une bourse du carbone à Montréal (Marché climatique de Montréal).

- mettra rapidement sur pied une Commission sur l'indépendance face au pétrole;
- fixera des objectifs initiaux de réduction de 10 % en cinq ans et de 20 % en 10 ans de la consommation globale de produits pétroliers et ajustera ses objectifs en fonction des recommandations de la Commission;
- abolira complètement la taxe de vente du Québec (TVQ) sur l'achat de véhicules électriques, hybrides ou présentant une efficacité énergétique équivalente ou supérieure;
- adoptera des mesures vigoureuses pour favoriser l'utilisation des transports en commun, notamment par l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour les laissez-passer;
- adoptera un plan global d'investissement dans les infrastructures de transport et dans le développement et l'utilisation des technologies vertes dans les transports;
- favorisera l'utilisation de véhicules électriques, hybrides, ou présentant une efficacité énergétique équivalente ou supérieure au gouvernement du Québec (y compris les sociétés d'État) et dans les administrations municipales.

De l'énergie pour un développement durable

Au Québec, la consommation d'énergie par habitant est l'une des plus élevées au monde. Le pétrole et l'électricité représentent la plus grande part de cette consommation, avec près de 40 % du bilan chacun. Le gaz naturel (12,1 %) et la biomasse (10 %) se partagent la différence. Bien sûr, le climat, l'étendue de notre territoire et le niveau d'industrialisation du Québec sont des facteurs déterminants de notre consommation énergétique.

L'électricité produite au Québec, parce qu'elle est renouvelable (hydraulique, éolien), constitue pour nous un avantage par rapport aux États-Unis et à l'Ontario. Grâce à la Paix des Braves, le développement hydroélectrique peut maintenant se faire en harmonie avec les communautés concernées. En conséquence, le Québec doit miser sur l'exploitation de ses ressources renouvelables pour assurer le développement économique et social du Québec. Nous devons également mettre à profit de nouveaux projets, de façon à exploiter les occasions d'affaires et le potentiel d'exportation qu'offre le marché énergétique nord-américain.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- favorisera, sous réserve des avis du BAPE et de l'appui des communautés locales, le développement de projets hydroélectriques en mettant prioritairement les nouvelles capacités énergétiques du Québec au profit du développement de ses régions;
- augmentera la cible de développement de l'énergie éolienne de 10 à 20 % de la production d'électricité au cours les 10 prochaines années;
- élaborera, pour le développement éolien sur les terres privées, un encadrement qui tiendra compte des recommandations du BAPE (paysages, corridor aviaire, acceptabilité sociale, impacts cumulés des parcs, etc.), en concertation avec les communautés concernées;
- garantira aux industries une prévisibilité au chapitre des prix de l'électricité;
- encouragera la recherche et le développement des filières solaire et géothermique.

Mettre à jour notre réglementation

La *Loi sur la qualité de l'environnement* québécoise n'a pas connu de révision majeure depuis les années 1970. Une sérieuse mise à jour s'impose. La réglementation sur l'environnement au Québec doit s'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques sur l'environnement et aux réalités économiques d'aujourd'hui. Par exemple, fixer le taux de contaminants acceptable à la source d'émission est une chose, mais déterminer la capacité des milieux à absorber de façon cumulée des contaminants en est une autre. Aussi, dans bien des cas, les mesures volontaires ne sont plus suffisantes.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- procédera à une révision en profondeur de la *Loi sur la qualité de l'environnement* afin notamment, que les entreprises s'engagent dans un programme de réduction régulière de leurs rejets industriels dans l'environnement en tenant compte de la capacité des écosystèmes à recevoir cette pollution.;
- accélérera les efforts de décontamination du sol québécois, notamment en relançant le programme *Revi-Sols*;
- procédera à la décontamination des débris industriels dans le Nord québécois;
- amendera le *Code du bâtiment* pour y inclure des normes d'efficacité énergétique plus élevées;
- haussera les droits à l'enfouissement, afin de mieux financer les efforts de récupération et de recyclage du monde municipal;
- adoptera une loi pour éliminer les sacs de plastique non biodégradables de l'environnement québécois.

Qualité de l'air: une priorité négligée

La qualité de l'air que l'on respire affecte directement notre santé et celle de nos enfants. Nous devons intervenir pour en assurer la qualité. Les normes actuelles sont dépassées, mais peu de gens s'en préoccupent. Pourtant, la présence d'air pollué a une incidence importante sur la santé publique.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- demandera au BAPE de convoquer des audiences génériques sur la qualité de l'air;
- adoptera une politique afin de garantir à tous les citoyens, où qu'ils se trouvent au Québec, un air de la meilleure qualité possible, dans un souci de protéger l'environnement et la santé publique (cette politique inclura notamment l'adoption d'un nouveau règlement sur l'assainissement de l'air et des mesures de sensibilisation du public à l'égard de cet objectif essentiel).

Des ressources naturelles à protéger

La protection des parcs nationaux et de la ressource forestière représente une des priorités du Parti Québécois. Il faut notamment étendre le réseau d'aires protégées. Toutefois, cela ne pourra se faire sans le nécessaire consensus des milieux concernés.

Le Québec possède l'une des plus grandes réserves d'eau douce du monde, mais le maintien de réserves d'eau douce de qualité est déjà problématique dans certaines régions. L'adoption de la Politique nationale de l'eau, en 2002, fut un premier pas dans la bonne direction. Tant pour des impératifs de santé publique que de conservation, nous devons poursuivre les efforts visant la protection de cette ressource vitale.

Finalement, il est urgent d'assurer le droit à la libre expression de tous les groupes environnementaux.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- abolira la Loi 23 privatisant le Mont-Orford;
- respectera l'intégrité des parcs nationaux, verra à leur mise en valeur et en favorisera l'accès au plus grand nombre de citoyens;
- actualisera et appliquera la Politique nationale de l'eau sur l'ensemble du territoire québécois, notamment en maintenant la gestion publique de l'eau et en percevant une redevance sur l'eau auprès des entreprises qui en font un usage commercial ou industriel;

- visera à étendre, en concertation avec le milieu, le réseau québécois d'aires protégées à 12 % du territoire dans un horizon de 10 ans à compter de l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, tout en compensant la perte de matière ligneuse par l'adoption d'une politique d'intensification de l'aménagement et de mise en valeur des forêts publiques et privées;
- adoptera une stratégie globale pour lutter contre les cyanobactéries (algues bleues) et les algues didykos dans nos lacs et nos rivières;
- assurera le financement des groupes environnementaux nationaux et, dans le cas des rivières désignées prioritaires, des comités de bassins versants;
- améliorera la qualité de vie des personnes âgées vivant en centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD).

Redresser notre économie de façon durable

Le Québec en panne

Les résultats démontrent que le gouvernement Charest n'a pas réalisé l'engagement central de sa stratégie de développement économique, qui visait à ce que le niveau de vie des Québécois, mesuré par le revenu personnel par habitant, augmente plus rapidement que celui des Canadiens.

Le revenu personnel par habitant des Québécois a en effet progressé moins rapidement que celui des Canadiens en 2006, et ce, pour une troisième année consécutive. C'est donc sous la gouverne des libéraux que le niveau de vie relatif des Québécois s'est détérioré, puisque le gouvernement du Parti Québécois avait atteint cet objectif pour chacune des années de son dernier mandat.

Bien que la proportion de la population au travail n'ait pratiquement cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie, ce taux a reculé depuis l'arrivée des libéraux. Ainsi, alors qu'au cours du dernier mandat du Parti Québécois, la proportion de la population au travail a augmenté de 3,4 %, ce taux a diminué de 0,5 % entre 2003 et 2006.

Sous la gouverne des libéraux, le Québec n'a créé que 16 % des nouveaux emplois au Canada, alors que nous représentons 24 % de la population.

Le taux d'activité, c'est-à-dire la proportion des gens qui travaillent ou qui cherchent un emploi, est aussi à la baisse depuis 2003, alors qu'il était auparavant en forte progression. Cela signifie qu'en proportion, moins de gens sont prêts à contribuer à notre enrichissement collectif.

Après une première baisse de 1,9 %, en 2005, les investissements privés ont encore diminué de 0,9 % l'an dernier. Pourtant, de 1995 à 2002, les investissements privés ont crû en moyenne de 6 % par an. La proportion des investissements privés non résidentiels au Québec n'aura représenté que 14,4 % du total canadien en 2005, soit la plus faible proportion jamais enregistrée.

Tout cela se traduit au Québec par une des croissances les plus faibles au Canada. Depuis 2003, le PIB du Québec a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,9 %, comparativement à 2,7 % au Canada et à 3,2 % aux États-Unis.

En 2003, le Québec occupait le septième rang des provinces canadiennes. Désormais, aucune autre province canadienne n'affiche une cote de crédit pire que celle du Québec.

En d'autres mots, le Québec est en panne.

Cap sur la productivité

Le succès économique est garant du succès de notre nation sur tous les plans. Cependant, on doit y parvenir dans le cadre d'un pacte social entre les entreprises et la société civile, notamment à l'égard de la protection de l'environnement.

Un investissement massif en éducation, dans une économie qui repose sur la connaissance, est la clé du succès pour un redressement économique durable. D'où notre obsession de l'éducation. Les nations qui ont réussi un miracle sur le plan économique ont toutes misé sur cet élément. Mais il s'agit là d'un investissement dont on ne verra les fruits qu'à plus long terme.

Nous ne pouvons ni ne voulons concurrencer les économies émergentes comme la Chine et l'Inde sur le plan des bas salaires. Nous devons dégager des marges en ajoutant le plus de valeur possible à nos produits. Il faut donc relancer notre secteur manufacturier en incitant les entreprises à investir dans la formation, l'équipement, l'innovation et les nouvelles méthodes de production. Finalement, une proportion de plus en plus grande de la population québécoise arrive à l'âge de la retraite. Nous n'aurons donc d'autre choix que de produire plus et mieux, si nous voulons voir progresser le niveau de vie des Québécois.

Sur le plan économique, la priorité du Parti Québécois, c'est de produire plus, de produire mieux, dans un souci de développement durable.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- abolira, dans les deux ans suivant l'élection, la taxe sur le capital (celle qui nuit le plus à l'investissement) pour toutes les entreprises, à l'exclusion de celles du secteur financier ;
- bonifiera les incitatifs fiscaux pour les nouveaux investissements ;
- fera du Québec l'un des endroits les plus attrayants en Amérique du Nord pour l'investissement, la recherche, le développement et l'innovation ;
- accordera une attention particulière aux secteurs manufacturiers qui doivent faire face à la concurrence des économies émergentes dans un contexte de fluctuation des devises ;
- encouragera les entreprises à investir dans la réduction de leurs émissions polluantes ;
- incitera les sociétés d'État à vocation économique, en particulier la Société générale de financement (SGF) et Investissement Québec, à mieux appuyer les entrepreneurs et le développement économique du Québec, notamment les priorités de développement régional prévues aux projets ACCORD ;
- appuiera fortement les organismes stratégiques de recherche et le développement des mécanismes de valorisation des résultats ;
- favorisera l'innovation.

Une gestion responsable des finances publiques

Les finances publiques d'un État moderne connaissent des pressions contradictoires. D'une part, les citoyens exigent, de bon droit, des services de qualité; d'autre part, les contribuables veulent payer le moins de taxes et d'impôts possible. Les futurs contribuables que sont les jeunes, s'inquiètent de la lourdeur de notre endettement collectif. Pendant ce temps, le fardeau fiscal actuel demeure fort préoccupant pour les familles québécoises. Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour réduire le fardeau fiscal des familles le plus rapidement possible.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- lors des années de forte croissance économique (au-delà d'une croissance réelle du PIB de 2,5 %), réduira l'impôt des particuliers pour l'équivalent de 50 % des revenus excédentaires ;
- maintiendra le Fonds des générations et, lors des années de forte croissance économique (au-delà d'une croissance réelle du PIB de 2,5 %), y ajoutera l'équivalent de 50 % des revenus excédentaires ;

- adoptera, tel que le demande le vérificateur général du Québec, les principes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés pour le secteur public, notamment la consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation aux états financiers;
- renforcera la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, afin d'en faire respecter l'esprit.

L'accès aux soins de santé, où que l'on soit

S'adapter aux besoins des Québécois

Le bilan du gouvernement Charest au chapitre de la santé est lamentable. La santé devait être LA priorité de ce gouvernement. Quatre ans plus tard, partout au Québec, les gens se plaignent de difficultés d'accès aux soins de santé et d'attentes inacceptables, pendant que la situation dans les urgences se détériore.

Le système de santé québécois doit trouver des moyens de se rapprocher de ses clientèles. Il faut revoir nos façons de faire et nous adapter aux besoins changeants de la population, particulièrement en fonction de son vieillissement. La privatisation n'est pas une solution. Le Canada figure déjà parmi les pays de l'OCDE où le privé occupe une plus grande place dans les soins de santé, et la situation ne s'est guère améliorée.

La santé publique, la prévention et les saines habitudes de vie sont souvent les parents pauvres du système de santé. Parce que les effets de la prévention se font sentir à plus long terme, il devient pressant d'intensifier notre réglementation en matière de santé publique et de consacrer une part plus importante de nos ressources à la santé des Québécois, et non seulement au traitement de leurs maladies.

D'abord, réduire l'attente

Le problème le plus pressant dans notre système de santé concerne les délais d'attente pour l'accès aux soins. L'attente injustifiée des patients se manifeste principalement à trois niveaux : lors d'une visite médicale, à l'occasion d'une intervention chirurgicale et dans les urgences des hôpitaux. Il faut donc intervenir de façon concertée sur ces trois grands axes. La solution à ces problèmes persistants réside dans une saine gestion du système, plutôt que dans des changements de structures ou d'acronymes. À titre d'exemple, une meilleure gestion des listes d'attente et l'établissement de corridors de services entre les diverses régions du Québec pourraient régler un certain nombre de problèmes.

La priorité, en matière de santé, c'est de garantir à chaque Québécois l'accès à une intervention chirurgicale à l'intérieur de délais vraiment acceptables sur le plan médical.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- garantira à chaque Québécois l'accès à une intervention chirurgicale à l'intérieur de délais vraiment acceptables sur le plan médical;
- révisera le mode de gestion des listes d'attente;
- établira des corridors de service entre les régions et remboursera les frais de déplacement des patients à l'extérieur de leur région;
- prévoira un accès à des soins en cas de pandémie.

Soigner les gens à domicile

Le Québec doit consacrer encore plus de ressources au réseau pour garantir l'accès des Québécois aux services de santé. Toutefois, il faut aussi que notre régime de soins de santé et de services sociaux s'adapte, afin de répondre aux besoins grandissants des personnes âgées ou vulnérables. L'augmentation de cette clientèle entraîne une hausse de la demande de services et, surtout, des changements profonds dans le type de services de santé et de services sociaux dont la population a besoin.

Nous devons aller vers les personnes en perte d'autonomie et les autres personnes vulnérables là où elles se trouvent. De plus, le maintien à domicile de ces personnes peut en grande partie être facilité par l'engagement de leurs proches. Un soutien accru doit toutefois être apporté à ces proches-aidants, afin de leur éviter l'isolement, l'épuisement et l'appauvrissement, et de leur permettre de poursuivre leurs activités familiales, professionnelles et sociales.

Il s'agit là d'une approche plus humaine dans la livraison des services de santé et des services sociaux.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- investira 450 millions de dollars pour mettre en place sa politique des soins à domicile;
- bonifiera substantiellement le soutien financier et technique aux proches-aidants;
- consentira de nouveaux investissements pour l'adaptation des domiciles des personnes souffrant d'une déficience physique;
- améliorera la qualité de vie des personnes âgées vivant en centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD).

Faciliter l'accès aux soins de santé, partout au Québec

Le problème le plus pressant, dans notre système de santé, c'est l'accès aux services de première ligne, et particulièrement à un médecin de famille. Selon les indicateurs de santé publiés par Statistique Canada en juin 2006, plus de 1,6 million de Québécois de plus de 12 ans n'avaient toujours pas accès à un médecin de famille. Afin de prendre soin des gens dans leur milieu de vie et de leur offrir, près de chez eux, des soins continus et adaptés aux problèmes sociaux et de santé les plus courants, les médecins de famille doivent ouvrir la véritable porte d'entrée du système de santé et de services sociaux et assurer le suivi des soins spécialisés. Nous devons faire des efforts accrus pour offrir au plus grand nombre de familles québécoises possible l'accès à des groupes de médecine familiale (GMF).

Un gouvernement du Parti Québécois :

- portera à 300 le nombre de GMF pour l'ensemble du Québec;
- augmentera le nombre d'infirmières praticiennes;
- conclura des ententes avec les médecins pour augmenter la prise en charge des malades chroniques et des personnes vulnérables (dont celles aux prises avec des problèmes de santé mentale).

Mieux vaut prévenir !

La vraie réforme en santé au Québec sera celle du virage prévention. Une approche de santé publique intelligente doit en effet viser à maintenir les gens en bonne santé avant de les soigner. Dans cette optique, il faut agir en amont, c'est-à-dire prévenir la maladie avant qu'elle ne se manifeste. Selon certaines études américaines, chaque dollar investi maintenant en prévention peut en faire économiser jusqu'à sept en soins de santé futurs. Et surtout, cet investissement améliore la santé et la qualité de vie des gens.

Au-delà des ressources supplémentaires que l'État doit consacrer à la prévention des maladies et des accidents, il peut agir puissamment aux chapitres de la réglementation et de son propre comportement comme employeur ou comme fournisseur de services. Les saines habitudes de vie, comme une alimentation équilibrée et la pratique d'activités sportives, s'acquièrent dès le plus jeune âge. Les CPE et l'école doivent obligatoirement prendre le virage de la prévention. L'État doit également s'assurer que les citoyens ont accès à l'information pertinente pour adopter leur mode de vie de façon à prévenir les maladies et les accidents. Il l'a fait avec succès dans le passé avec ses campagnes visant le port de la ceinture de sécurité, l'alcool au volant, la prévention au travail et la lutte contre le tabagisme. Il est maintenant temps d'aller plus loin, afin que la qualité de vie des citoyens s'améliore.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- augmentera substantiellement les budgets consacrés à la prévention de la maladie et des accidents, notamment pour mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance de saines habitudes de vie ;
- actualisera le programme national de santé publique ;
- élaborera dans chaque ministère des mesures concrètes relatives à la prévention des maladies et des accidents de ses employés et des clientèles qu'il sert (élèves, patients, etc.) ;
- mettra en place une politique pour lutter contre le suicide.

Des services sociaux plus efficaces

Les services sociaux québécois connaissent aussi leur lot de problèmes. Que l'on pense à la protection de la jeunesse, à la lutte au suicide, aux services de réadaptation et aux soins palliatifs, par exemple. C'est notre responsabilité collective d'assurer des services sociaux plus efficaces.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- instaurera des délais acceptables pour l'accès aux services sociaux des personnes en déficience intellectuelle et en réadaptation physique ;
- augmentera les budgets des centres jeunesse ;
- offrira un soutien et un accompagnement aux jeunes qui doivent quitter les centres jeunesse à 18 ans ;
- consacrera plus de ressources aux soins palliatifs ;
- se dotera, en concertation avec les intervenants du milieu, d'une politique de lutte contre l'itinérance.

Une meilleure santé et une sécurité accrue pour les travailleurs

En matière de santé et de sécurité au travail, rien n'est plus efficace que l'engagement des travailleurs dans les plans de prévention. Le Québec a été visionnaire lorsqu'il a adopté en 1979, sous un gouvernement du Parti Québécois, la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Le gouvernement avait alors identifié des secteurs prioritaires où une prévention plus structurée était devenue urgente. Près de 28 ans plus tard, nous croyons qu'il est temps d'étendre le régime des secteurs prioritaires, avec certaines adaptations, aux autres secteurs d'activité, comme cela était d'ailleurs prévu à l'origine.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- étendra, avec les adaptations nécessaires, l'application de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* à tous les secteurs d'activité, comme c'est le cas dans les secteurs prioritaires.

Des régions avec des moyens pour se prendre en main

De l'oxygène pour les régions

Historiquement, l'importance que le Parti Québécois accorde aux régions du Québec et aux pouvoirs locaux s'est traduite par diverses mesures que nous avons introduites ou appuyées. Ainsi, c'est sous un gouvernement péquiste que naissaient en 1981 les municipalités régionales de comté (MRC). Les pouvoirs des MRC se sont enrichis au fil des ans, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la sécurité publique ou du programme de gestion des matières résiduelles. La création des Centres locaux de développement (CLD) en est un autre exemple. Aujourd'hui, il faut aller encore plus loin. Il est temps de réviser en profondeur nos lois municipales et d'augmenter les ressources afin de doter les régions des moyens pour se prendre en main. Plus d'autonomie, moins de bureaucratie et de conditions dictées par Québec, voilà le chemin que nous entendons suivre dans le développement des régions du Québec.

- L'État québécois doit aussi adopter des stratégies de développement économique favorisant le développement des régions. Contrairement aux libéraux de Jean Charest, nous ne croyons pas que les lois du marché suffiront à elles seules à régler les problèmes dans les activités de 2e et de 3e transformations ni dans ceux des secteurs forestier ou agricole.

Notre priorité, en matière de régionalisation, sera de donner aux régions du Québec les moyens de se prendre en main.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- augmentera le financement du Fonds de développement des régions (FDR) et des projets porteurs à même de nouvelles contributions gouvernementales et des redevances sur les ressources naturelles;
- améliorera l'offre de formation de la main-d'œuvre en région, notamment en permettant aux commissions scolaires d'offrir de nouveaux cours avec des cohortes plus petites;
- soutiendra l'entrepreneuriat local;
- accentuera considérablement le développement des créneaux d'excellence et la diversification économique;
- appuiera les secteurs névralgiques: industrie forestière, agriculture, pêcheries, mines et tourisme;
- accordera une attention particulière aux régions ressources aux prises avec une situation de l'emploi difficile;
- révisera les lois municipales afin de confier plus de pouvoirs et d'autonomie aux villes-centres et aux villes d'agglomération.

Pour un sain développement de notre agriculture

Le modèle agroalimentaire québécois est unique au monde. La production, la transformation et la distribution agroalimentaire sont sans conteste des activités économiques génératrices de richesse, d'emplois et d'exportations. Il y a, dans les régions du Québec, plus de 47 000 producteurs qui exploitent 30 500 entreprises agricoles et génèrent 55 800 emplois. Cette industrie produit près de 5,5 milliards de dollars de ventes par an. Ce fait doit être reconnu, et l'État québécois doit soutenir le développement agroalimentaire de chez nous.

Ce secteur d'activité vit actuellement de grands bouleversements: crise des revenus agricoles, difficultés dans les secteurs céréalier et porcine, crise de la vache folle, remise en question de la gestion de l'offre, augmentation de la valeur du dollar canadien, hausse de la valeur des terres, augmentation du coût des quotas, hausse des coûts de production et montée de la concurrence. Il faut éviter à tout prix que la crise forestière ne se reproduise en 2007 dans le secteur agroalimentaire. Au Parti Québécois, nous croyons que l'industrie agroalimentaire peut se développer de façon durable et dans le respect de l'environnement.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- dès l'arrivée au pouvoir, abolira la taxe sur le capital pour les entreprises agricoles;
- favorisera la consolidation de l'industrie porcine au Québec, afin de la rendre plus compétitive face aux marchés mondiaux;

- renégociera avec le gouvernement fédéral pour obtenir sa juste part de financement de nos programmes de sécurité du revenu des agriculteurs;
- favorisera le maintien et le développement des fermes familiales;
- continuera d'investir dans le soutien aux agriculteurs pour la protection de l'environnement et continuera à financer les programmes consacrés à l'agroenvironnement;
- soutiendra l'agriculture biologique et le développement de nouveaux produits.

Assurer l'avenir de nos forêts

Au Québec, 245 municipalités se sont développées grâce à la forêt, et plus de 100 000 emplois directs sont générés par l'industrie forestière dans nos régions. Cette industrie est toutefois aux prises avec l'une des pires crises de son histoire. Le coût élevé de la fibre, la hausse du dollar canadien, le prix du marché, la baisse de la demande, l'arrivée de nouveaux concurrents et la baisse de la possibilité forestière en constituent les principales causes. Depuis le 1er avril 2005, alors qu'une baisse de 20 % de la possibilité forestière était imposée au Québec, plus de 10 000 travailleurs des régions ont perdu leur emploi. D'autres pertes d'emploi sont à prévoir, puisqu'une réduction supplémentaire s'appliquera à compter du 1er avril 2008.

Parallèlement, la commission Coulombe a mis en lumière la nécessité de mieux protéger cette ressource, qui est l'une de nos plus grandes richesses. Si nous voulons à la fois mieux protéger nos forêts et maintenir l'activité économique générée par l'industrie forestière, des actions immédiates doivent être prises. Un aménagement forestier durable s'impose.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- complétera la mise en place des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, dans le but d'assurer la gestion intégrée et la concertation régionale;
- travaillera à la consolidation des emplois en concertation avec les commissions régionales;
- mettra en œuvre un véritable programme de sylviculture intensive dans les forêts publiques et privées;
- mettra en place, en concertation avec l'industrie, une stratégie de conservation de la biodiversité forestière;
- négociera pour obtenir une contribution financière du gouvernement fédéral dans le cadre d'un programme d'aide aux travailleurs âgés;
- encouragera la recherche, le développement et l'innovation pour les 2e et 3e transformations et favorisera la diversification économique des régions;
- étudiera la possibilité de redéfinir le régime forestier du Québec de façon durable.

Pour plus de solidarité entre nous

Une valeur québécoise

La solidarité et le partage font partie intégrante des valeurs de la société québécoise. La vie moderne est parfois difficile, notamment pour les familles, les femmes et les jeunes. Nous devons trouver des moyens de concilier les différentes obligations des citoyens de la façon la plus juste et la plus équitable possible. Nous devons aussi collectivement nous serrer les coudes et permettre à ceux et celles qui éprouvent des difficultés de sentir cette solidarité autour d'eux.

Les familles d'abord

Choisir l'éducation comme priorité, c'est déjà choisir les familles, mais nous voulons aller plus loin.

C'est lorsque les enfants sont jeunes, peu mobiles, et qu'ils demandent un environnement sécuritaire que les parents apprécient le plus d'avoir un toit bien à eux. Cependant, lorsque les parents sont jeunes, l'acquisition d'une maison s'avère plus difficile. Les jeunes familles disposent de revenus modestes et se trouvent très souvent dans une situation financière précaire, ce qui les empêche d'accéder à la propriété.

Afin d'offrir plus de flexibilité aux familles démunies du Québec, il faut aussi leur faciliter l'accès au réseau des CPE et soutenir la conciliation travail-famille-études, dans le but de permettre aux jeunes parents de poursuivre ou de reprendre des études.

Notre première priorité pour mieux vivre ensemble, c'est de permettre aux jeunes familles d'être vraiment chez elles et d'avoir le temps d'en profiter.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- créera un programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles;
- mettra sur pied un programme incitatif de conciliation travail-famille-études global, en partenariat avec les syndicats et le patronat;
- offrira aux parents adoptants les mêmes dispositions de congé parental que celles offertes aux parents biologiques.

Les Québécoises et l'action communautaire

Bien qu'au cours des dernières décennies, des progrès importants aient été réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, force est de constater que des inégalités subsistent et touchent les Québécoises. Il faudra poursuivre les efforts vers plus d'égalité.

Par ailleurs, les femmes du Québec jouent un rôle prépondérant dans les groupes communautaires et l'économie sociale. Ce mouvement emploie 42 000 personnes, dont 80 % de femmes. Et c'est 1,3 million de Québécois qui sont soutenus par le travail de ces personnes. Il faut reconnaître ce fait et donner un nouveau souffle au mouvement.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- poursuivra la mise en œuvre de la Politique de la condition féminine;
- maintiendra la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire;
- assurera la mise en place d'un régime de retraite à financement salarial et l'amélioration des conditions de travail dans le mouvement communautaire;
- fera en sorte que la collaboration entre les groupes communautaires et les organismes d'économie sociale, d'une part, et les ministères, d'autre part, soit renforcée et officialisée, tout en respectant l'autonomie des groupes;
- lancera une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes qui s'étendra sur une période de 10 ans.

Pour que l'affaire Norbourg ne se répète pas

Dans l'affaire Norbourg, des milliers d'épargnants québécois ont perdu des sommes considérables, parfois même les économies de toute une vie qu'ils réservaient pour leur retraite. Nous devons prendre des moyens concrets pour qu'une telle fraude financière ne se répète pas.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- adoptera un protocole de divulgation des anomalies par les vérificateurs;
- prévoira de peines plus sévères pour les fraudeurs;
- s'assurera que l'Autorité des marchés financiers dispose des moyens nécessaires pour remplir son mandat adéquatement.

Plus d'équité pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Les plus démunis de la société québécoise sont les bénéficiaires de l'aide sociale. En plus de subir tous les préjugés colportés par certains, ces personnes doivent composer au quotidien avec de dures réalités personnelles et économiques. Nous devons à tout le moins nous assurer que leur situation ne se détériore pas.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- indexera les prestations d'aide sociale pour les bénéficiaires aptes au travail;
- incitera les bénéficiaires de l'aide sociale, notamment les jeunes mères, à retourner aux études, et les aidera à faire la transition.

Mieux soutenir les proches de victimes

Les proches de victimes d'actes criminels, notamment dans les cas d'homicide ou de disparition, vivent des situations très difficiles sur le plan psychologique. Elles ont besoin d'aide, et nous croyons que l'État doit faire plus d'efforts en ce sens.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- mettra sur pied un fonds permettant d'offrir des services de réadaptation psychothérapeutique aux proches de victimes d'actes criminels.

Pour une administration publique saine

Une obligation de transparence et d'intégrité

Avant de s'attaquer aux grands chantiers qui nous attendent, nous devons restaurer la confiance de la population dans la gouvernance de l'État et dans la démocratie.

Après des années de croissance des dépenses de l'État, suivies du nécessaire déficit zéro, les citoyens sont de plus en plus convaincus que nos dépenses publiques ne peuvent continuer d'augmenter plus vite que notre richesse collective. Si un effort considérable n'est pas fait en ce sens, les Québécois perdront confiance dans la capacité de l'État de gérer efficacement les services à la population et d'en assurer la plus haute qualité. Un sentiment d'injustice commence d'ailleurs déjà à s'installer chez les plus jeunes, alors que le scepticisme gagne plusieurs couches de la population.

Au lieu de canaliser cette volonté de changement, la réingénierie maladroite et autoritaire des libéraux n'aura fait que susciter davantage de résistance au changement. Les libéraux entretiennent depuis des années des préjugés idéologiques envers l'État et ses organismes, tout en nommant à leur tête des amis du régime plutôt des gens reconnus pour leur compétence. Au lieu de dénigrer l'État, nous voulons nous assurer qu'il livre des services publics de qualité au meilleur coût possible, et ce, en toute transparence.

Notre priorité en matière de gouvernance de l'État sera la gestion responsable et efficace des fonds publics.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- limitera à 18 le nombre de ministères et optimisera leur fonctionnement;
- procédera à une réforme parlementaire, afin que les députés jouent leur rôle et contrôlent efficacement les dépenses publiques et le travail de l'appareil gouvernemental;
- instaurera un examen parlementaire des nominations à la direction et à la direction des conseils d'administration des sociétés d'État à vocation financière et commerciale;
- reverra les façons de faire de l'État afin de permettre une gestion plus efficace et plus innovatrice;
- créera une Unité d'évaluation et de contrôle des coûts des grands projets au sein du Conseil du Trésor qui aura pour mission de garantir l'évaluation et le respect des coûts et des échéanciers de ces projets.

Un État rassembleur

Pour mettre fin au climat de confrontation et de division que le gouvernement Charest a favorisé depuis qu'il est au pouvoir, l'État québécois doit changer ses façons de faire dans ses relations avec ses employés et avec les citoyens en général. Les fonctionnaires ont le droit à une négociation de bonne foi avec l'État-leur employeur. Ce principe fondamental doit être restauré, et la pratique du bâillon parlementaire doit être limitée.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- éliminera immédiatement les aspects du chapitre 4 de la Loi 142 qui briment la liberté d'association;
- entreprendra immédiatement une démarche pour modifier en profondeur le cadre de négociation dans le secteur public (cette démarche se fera en concertation avec le milieu syndical et visera à revoir le cadre légal pour permettre l'exercice réel du droit de négocier tout en tenant compte de l'intérêt public);
- entreprendra des pourparlers anticipés aussitôt qu'il y aura entente sur un nouveau cadre de négociations, afin de remplacer la présente convention, dès son échéance, par une entente négociée;
- favorisera la mise en place de l'État-partenaire, qui conviera les secteurs public, privé, communautaire et de l'économie sociale à travailler ensemble dans le bien commun;
- restreindra la pratique du bâillon dans les règles parlementaires;
- mobilisera les secteurs public et privé, afin de sensibiliser la population québécoise à l'importance de lutter contre le racisme, l'exclusion et la discrimination.